

■ **Fondation Agnodice**, à L a u s a n n e, place Chauderon 18, c/o Ernst & Young SA, CH-550-1049854-2. Nouvelle fondation. Statuts: 8 février 2007. But: promouvoir en Suisse une société bi-enveillante et juste envers les personnes qui manifestent une identité de genre atypique (transgenres, transsexué(e)s et intersexué(e)s notamment). Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC. Conseil: 3 membres au moins qui sont Volkmar Erika Pauline, de Saint-Cergue, à Char-donne, présidente, avec signature individuelle, Baechler Marie-Noëlle, de Rechthalten, à Belmont-sur-Lausanne, de Paula Viana Clauderson, du Brésil, à Lausanne, Medico Denise, de Vouvry, à Lausanne, et Pinizzotto Marisa, d'Italie, à Mont-la-Ville, tous quatre avec signature collective à deux. Réviseur: Ernst & Young SA, à Lausanne.

Journal no 2948 du 09.03.2007
(03840004 / CH-550.1.049.854-2)